

Communiqué

Le 22 février, 50 000 personnes et 500 tracteurs se sont donné-e-s rendez-vous contre l'aéroport. Les médias ont beaucoup parlé des « dévastations » et du « saccage » de Nantes. Ce qu'ils oublient de dire, c'est que la violence est d'abord venue d'un dispositif policier qui a cherché à s'opposer puis à casser la manifestation.

Ce jour-là, la police a blessé plus de 200 personnes, dont au moins 3 ont perdu l'usage d'un œil suite à des tirs de flashball. Les 1800 policiers mobilisés ont généreusement distribué grenades de désencerclement, grenades lacrymogènes, coups de flashball ou de canon à eau, etc.

Cette violence d'État n'a fait l'objet d'aucune enquête.

Suite au battage médiatique de notre regretté ministre de l'intérieur, aujourd'hui premier ministre, 30 policiers ont été mobilisés pour identifier « les blacks-blocks de l'ultra gauche (peut-être bien venus de l'étranger) ». Après un mois d'enquête et au lendemain d'élections municipales où certains avaient négocié un « moratoire », la police a raflé neuf suspect-e-s le lundi 31 mars. Ces suspect-e-s étaient tellement bien profilé-e-s que deux ont été relâchés, dont un n'était même pas à Nantes lors de la manifestation. Trois suspect-e-s, dont deux mineur-e-s, comparaitront ultérieurement pour leurs procès ; quatre sont passés en comparution immédiate le mardi 1 avril. Les dossiers sont vides. La procureure a bien du mal à camoufler l'absence d'enquête sérieuse. La volonté de faire des exemples est évidente.

Après une parodie de procès dont les étapes sont écrites à l'avance, les peines s'abattent froidement sur les prévenus comme sur le public.

Insupportables.

Une figure associative nantaise de 53 ans écope de 4 mois de prison avec sursis. Gratuitement. P. n'a pourtant aucun antécédent, à part celui de lutter pour le droit des sans abris. La peine est purement arbitraire : le prévenu est soupçonné d'avoir renvoyé vers les flics un seul des milliers de palets de lacrymogènes propulsés sur la foule à coups de lance-grenades.

Puni pour avoir, à son échelle dérisoire, renvoyé la violence à l'envoyeur.

Deux jeunes manifestants, J. et G., soupçonnés d'avoir également résisté à la violence policière et pour l'un d'avoir récupéré un T-Shirt dans le local de la TAN, écopent tous deux de prison ferme : 4 et 5 mois de taule. Des peines d'abattage. Il n'y a pas de mandat de dépôt pour eux.

Le coup de marteau le plus violent concerne le dernier prévenu, Enguerrand, 23 ans. Militant déjà ciblé de nombreuses fois par le passé par les policiers, il est accusé d'avoir fabriqué un fumigène.

Alors que la procureure requiert la lourde peine de 6 mois de taule, **le Juge aux ordres décide carrément de multiplier par deux ces réquisitions déjà iniques. Il prononce 1 an de prison ferme pour Enguerrand. Avec mandat de dépôt.**

Les flics, évidemment présents en nombre, arborent un sourire satisfait.

La foule se met à crier de colère, à insulter les juges, la Justice. La salle est évacuée par des policiers nerveux alors que la copine et le bébé d'Enguerrand sont empêché-e-s de lui glisser un dernier mot, une dernière caresse, avant qu'il ne soit transféré.

Jeudi 3 avril 2014, **un comité de soutien à Enguerrand est né**, créé par sa famille, ses ami-e-s et ses camarades. Nous voulons apporter notre soutien moral et matériel à Enguerrand et à ses proches, particulièrement à sa compagne et à sa fille âgée d'un an, ainsi qu'à tous ceux et toutes celles qui sont et seront inquiété-e-s pour avoir manifesté leur détermination contre l'aéroport et son monde le 22 février 2014.

Pour toutes les personnes qui souhaitent apporter leur soutien à Enguerrand, vous pouvez écrire au :

Comité de soutien aux inculpés
(Pour Enguerrand)
Le Gué
44220 Couëron

Vous pouvez aussi nous contacter par mail à : soutien.enguerrand@riseup.net
Nous créerons très prochainement un compte bancaire, pour ceux et celles qui veulent et peuvent apporter un soutien financier à Enguerrand et sa famille.

Des initiatives vous seront bientôt annoncées.

Nous vous invitons à partager un maximum ce texte.

Pas de justice, pas de paix !

Solidarité avec les inculpé-e-s !